



# Fiche de Données de Sécurité selon le Règlement (CE)

## 1. Identification de la préparation et de la Société/Entreprise

<b>Préparation:</b>	M230-2001
<b>Nom:</b>	FIL-STIK ASH
<b>Caractérisation chimique:</b>	Préparation ou protection de la surface
<b>Fournisseur:</b>	CCI   Finishworks Division of RPM Wood Finishes Group, Inc. 2220 US Hwy 70 SE Suite 100 Hickory, NC 28602 USA
<b>N° de téléphone de la société:</b>	(800) 522-8266
<b>N° de téléphone d'urgence CHEMTREC:</b>	(800) 424-9300
<b>N° de téléphone d'urgence international CHEMTREC:</b>	(703) 527-3887 (Les appels à frais virés sont acceptés.)

## 2. Identification des dangers

### Classification SGH

### Symboles du produit

Ce matériau n'est pas classifié comme dangereux par le Système général harmonisé (SGH) ou selon les critères de communication des dangers de l'Occupational Safety and Health Administration (OSHA).

### Mention d'avertissement

Pas de signal Word a été attribué

## 3. Information sur les composants

<u>Nom chimique</u>	<u>N° CAS</u>	<u>Poids %</u>	<u>Symbols GHS</u>	<u>Phrases GHS</u>
Cire de paraffine	8002-74-2	40-55	GHS07	H332
Titane (dioxyde de)	13463-67-7	2.5-10	Aucune information.	Aucune information.

Le texte des états de danger du SGH ci-dessus (le cas échéant) est donnée dans la section «Autres renseignements».

## 4. Premiers secours



En cas de contact avec les yeux: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

En cas de contact avec la peau: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver avec précaution et abondamment à l'eau et au savon. En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

En cas d'ingestion: EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir. EN CAS d'exposition ou de malaise: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

En cas d'exposition par inhalation: EN CAS D'INHALATION: s'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. EN CAS d'exposition ou de malaise: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

## 5. Mesures de lutte contre l'incendie

**PROCÉDURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE SPÉCIALES:** Sous des conditions d'utilisation normales, ce produit ne devrait pas brûler.

**Substance pure:** Aucun(e).

## 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

**Précautions pour la protection de l'environnement:** Aucune information.

**ETAPES A SUIVRE EN CAS DE MATERIAU DEVERSE OU REPANDU:** Balayer ou aspirer dans des récipients adéquats à fin d'élimination.

## 7. Manipulation et stockage



**MANIPULATION:** Évitez l'inhalation et le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Lavez-vous bien les mains après la manipulation et avant de manger ou de boire. Dans le cadre des pratiques de manipulation sans danger, éviter les sources d'inflammation (fumer, flammes, veilleuses, étincelles électriques); mettez à la terre et liez les contenants en transférant le matériau pour éviter toute étincelle d'électricité statique qui pourrait enflammer la vapeur et utilisez des outils à l'épreuve des étincelles ainsi que de l'équipement à l'épreuve des explosions. Les contenants vides peuvent conserver des résidus du produit ou des vapeurs. Ne mettez pas sous pression, ne coupez pas, ne soudez pas, ne brasez pas, ne joignez pas, ne percez pas, ne meulez pas et n'exposez pas ces contenants à la chaleur, aux flammes, aux étincelles, à l'électricité statique ou à toute autre source d'inflammation. L'une ou l'autre de ces actions pourrait provoquer une explosion qui pourrait mener à des blessures.

**Stockage:** Gardez les contenants fermés lorsque vous n'utilisez pas le produit. Rangez dans un endroit frais bien aéré loin de matériaux incompatibles.

## 8. Contrôle de l'exposition - Protection individuelle

Valeurs limites d'exposition selon INRS ND 1945-153-93(1996) et ND 2022-163-96

Nom chimique	ACGIH TLV-TWA	ACGIH-TLV STEL	OSHA PEL-TWA	OSHA PEL-CEILING
Cire de paraffine	2 mg/m3	Non déterminé	Non déterminé	Non déterminé
Titane (dioxyde de)	10 mg/m3	Non déterminé	15 mg/m3	Non déterminé

**Conseils supplémentaires:** MEL = Maximum Exposure Limit OES = Occupational Exposure Standard SUP = Recommandation du fournisseur Sk = sensibilisateur de la peau NE = Non établi

**Protection individuelle**

**Équipement de protection respiratoire:** En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil de protection respiratoire approprié.



**Protection de la peau:** En cas de contact prolongé ou répété, utiliser des gants de protection.



**Protection des yeux:** Lunettes de sécurité



**L'AUTRE MATÉRIEL DE PROTECTION:** Aucune information.



**PRATIQUES HYGIÉNIQUES:** Par prudence, il est préférable d'éviter tout contact avec le produit et (ou) ses émanations de gaz, gouttelettes ou particules en prenant les mesures de sécurité appropriées. Lavez-vous bien les mains après la manipulation et avant de manger ou de boire.

**9. Propriétés physiques et chimiques**

<b>Caractéristiques:</b>	Solide	<b>Etat Physique:</b>	Solide
<b>Odeur :</b>	Aucun à très faible	<b>Seuil de l'odeur:</b>	Non déterminé
<b>Densité, g/cm3:</b>	0.910	<b>pH:</b>	Non déterminé
<b>Point de congélation, °F:</b>	Non déterminé	<b>Viscosité:</b>	Non déterminé
<b>Solubilité dans l'eau:</b>	Non déterminé	<b>Coéf de partition Octanol-Eau (Kow):</b>	Non déterminé
<b>Température de décomposition:</b>	Non déterminé	<b>Limites d'explosion,%:</b>	Non déterminé
<b>Plage du point d'ébullition:</b>	Non déterminé	<b>Point d'éclair, °F:</b>	390 ° F
<b>Inflammabilité:</b>	Supporte la combustion	<b>Température d'auto-inflammation:</b>	Non déterminé
<b>Taux d'évaporation:</b>	Plus lent que l'éther diéthylique	<b>Pression de vapeur, en mmHg:</b>	Non déterminé
<b>Densité de vapeur:</b>	Non déterminé		

N.I. = Aucune information

**10. Stabilité et réactivité**

**Stabilité :** Stable dans des conditions normales.

**Conditions à éviter:** Non applicable.

**INCOMPATIBILITÉ:** Aucun connu.

**Produits de décomposition dangereux:** Non déterminé.

## 11. Informations toxicologiques



### Risques potentiels

**EN CAS D'URGENCE:** Aucune information.

**Contact avec les yeux:** Aucune information.

**Ingestion:** Aucune information.

**Inhalation:** Aucune information.

**Contact avec la peau:** Aucune information.

**Cancérogénicité:** Ce produit contient du dioxyde de titane, répertorié par le CIRC comme potentiellement cancérigène pour les humains (groupe 2B). Ce répertoire est basé sur des preuves insuffisantes de cancérogénicité chez les humains, mais suffisantes chez les animaux après expérimentation. Cette classification est pertinente s'il y a exposition au dioxyde de titane sous forme de poudre ou de poussière seulement, y compris les produits secs sujets au sablage, concassage, coupage ou autres moyens de préparation de la surface.

**VOIE(S) PRIMAIRE(S) D'ENTREE:**

### Valeurs de toxicité aiguë

Les effets aigus de ce produit n'ont pas été testés. Les données sur les composants individuels sont présentés ci-dessous

<u>N° CAS</u>	<u>Nom chimique</u>	<u>LD50 par voie orale</u>	<u>LD50 par voie cutanée</u>	<u>Vapeur CL50</u>
8002-74-2	Cire de paraffine	>3750 mg/kg Rat	>3600 mg/kg Rabbit	>14 mg/l
13463-67-7	Titane (dioxyde de)	>10000 mg/kg Rat	>10000 mg/kg Rabbit	>20 mg/l

N.I. = Aucune information

## 12. Informations écologiques

**INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES:** Il n'y a pas eu d'évaluation écologique de ce matériau; toutefois, ne dégagez pas le produit dans l'environnement sans permis ou approbation gouvernementale.

## 13. Considérations relatives à l'élimination



### Produit

**Méthode d'élimination:** Les déchets de ce matériau pourraient être répertoriés et/ou établis comme déchets dangereux. Éliminez le matériau, les produits absorbants contaminés, le contenant et le contenu inutilisé conformément aux règlements locaux, d'État/provinciaux et fédéraux.

**ETAPES A SUIVRE EN CAS DE MATERIAU DEVERSE OU REPANDU:** Balayer ou aspirer dans des récipients adéquats à fin d'élimination.

## 14. Informations relatives aux transports

**Précautions de transport spéciaux:** Aucune information.

DOT: NOT RESTRICTED  
 IATA: NOT RESTRICTED  
 IMDG: NOT RESTRICTED

## 15. Informations réglementaires

### Réglementations fédérales américaines

#### Catégorie de risque CERCLA - SARA

Ce produit a été passé en revue selon les catégories de risque de l'EPA promulguées sous les sections 311 and 312 de la modification de Superfund et de l'acte de réautorisation de 1986 (le titre de SARA III) et est considéré comme, sous des définitions applicables, rencontrer les catégories suivantes :

None Known

#### SARA SECTION 313

Ce produit contient les substances suivantes sujettes aux exigences de déclaration prescrites par l'article 313 du titre III de la Superfund Amendment and Reauthorization Act de 1986 et 40 du CFR (Code of Federal Regulations) partie 372.

Absence d'éléments Sara 313 dans ce produit.

#### LOI SUR LE CONTRÔLE DES SUBSTANCES TOXIQUES

Ce produit contient les substances chimiques suivantes qui sont sujettes aux conditions de divulgation de TSCA 12 (b) en cas d'exportation des États-Unis :

Absence d'éléments TSCA dans ce produit.

### Réglementations des états américains : comme suit

#### Proposition 65 de Californie, carcinogènes

AVERTISSEMENT : Ce produit contient un produit chimique reconnu par l'État de Californie comme cancérigène.

#### Proposition 65 de Californie, toxines reproductives

AVERTISSEMENT : Ce produit contient un produit chimique reconnu par l'État de Californie comme une cause de malformation congénitale ou d'autres anomalies de la reproduction.

## 16. Autres informations

Date de Révision: 4/27/2016 Remplace: 6/2/2015  
 MOTIF DE LA RÉVISION: Modification de la composition du produit  
 Fiche de données de sécurité créé(e) par: Service des affaires réglementaires

#### Evaluations HMIS:

Santé:	2	Inflammabilité:	0	Réactivité:	0	Protection individuelle:	X
--------	---	-----------------	---	-------------	---	--------------------------	---

COMPOSES ORGANIQUES VOLATILS, GR/LTR : 0

Texte pour les mentions de danger SGH indiquées dans la Section 3 décrivant chaque ingrédient:

H332 Nocif par inhalation.

Icones pour pictogrammes SGH représentées à la Section 3 décrivant chaque ingrédient:

GHS07



**Les informations sur cette fiche correspondent à nos connaissances actuelles. Il ne s'agit pas d'une spécification et les propriétés spécifiques ne sont pas garanties. Les informations sont destinées à fournir des renseignements généraux sur la santé et la sécurité basés sur notre connaissance de la manipulation, du stockage et de l'utilisation du produit. Ces informations ne sont pas applicables aux utilisations inhabituelles ou atypiques du produit si les instructions et les recommandations ne sont pas suivies.**